

Définition et évaluation de la biodiversité

1 De quoi parle-t-on ?

Le champ d'application de la biodiversité est si vaste que le terme s'érode et se banalise. De quelle biodiversité parle-t-on ? Tout est une question de point de vue. Fixer des limites est un préalable pour tenter de la mesurer.

La biodiversité, ou « diversité biologique », est une notion très vaste qui désigne la diversité du vivant sous toutes ses formes. Elle s'apprécie à l'échelle des gènes d'une espèce, des espèces entre elles et dans l'organisation et la répartition des écosystèmes.

Aussi, la « biodiversité » reste difficilement palpable et mesurable si

donc développer différentes approches.

On pourra parler de biodiversité « domestique », pour désigner les espèces végétales cultivées et les races animales élevées, en opposition à la biodiversité « sauvage », présente spontanément, mais grandement influencée par l'activité humaine.

On parlera aussi de la biodiversité « ordinaire » pour désigner

les espèces ubiquistes (présentes partout), opposée à la biodiversité « patrimoniale » (ou « remarquable ») qui désigne

Pour mieux cerner la biodiversité des espèces, on distingue généralement les espèces « ordinaires » (communes) par rapport aux espèces « patrimoniales », rares ou menacées.

l'on ne resserre pas le cadre. Selon les centres d'intérêts de chacun ou les enjeux en question, on pourra

les organismes vivants et habitats rares ou menacés de disparition. Cette valeur « patrimoniale » est

Les syrphes sont les porte-drapeaux de la biodiversité fonctionnelle des plaines agricoles. Ces auxiliaires de cultures sont particulièrement friands de pucerons. (Ici, *episyrrhus balteatus*)

Quels indicateurs pour quelles biodiversités ?

La « biodiversité » peut être étudiée sous différents angles : la diversité des espèces d'un milieu, l'abondance de ses espèces, leur fonction, leur « efficacité ».

Il existe donc différents protocoles de suivi associés à ces différents axes de recherche. De nombreux indicateurs ont déjà été développés par diverses institutions ou organisations. Il est ainsi possible de compter certaines espèces (oiseaux, papillons, carabes...), d'évaluer la pression exercée sur la biodiversité par les pratiques phytosanitaires et fertilisantes ou bien le travail du sol.

Mais ces suivis de population demandent des moyens importants. Pour réaliser une analyse plus qualitative, d'autres méthodes tentent d'estimer le potentiel de développement des espèces au regard du paysage. Les surfaces non cultivées, les linéaires de haies ou de bandes enherbées, les linéaires de jachères ou de bords de champs, le pourcentage de cultures d'hiver et de printemps, la couverture du sol en hiver sont autant de variables qui permettent de mesurer la biodiversité potentielle d'un territoire. Toutes ces variables ont un sens à une échelle donnée, pour une espèce considérée.



On parle de biodiversité domestique pour les plantes cultivées.



relative au territoire sur lequel on se situe. Ce qui est rare ici peut être fréquent ailleurs.

Et l'agrobiodiversité ?

Dans le milieu agricole, on fait référence plus particulièrement à « l'agrobiodiversité », c'est-à-dire à la variété des organismes qui vivent dans l'espace agricole et contribuent à l'agriculture. On inclura alors les terres cultivées et non cultivées (ja-

On peut estimer la biodiversité potentielle d'un territoire à travers son paysage (linéaires de haies, de jachères, de bords de champ, pourcentage de cultures d'hiver et de printemps...).

pollinisation et donc des récoltes, lutte contre les ravageurs, amélioration de la fertilité du sol... ■

**Julie Maillet-Mezeray,
ARVALIS-Institut du végétal**

j.milletmezeray@arvalisinstitutduvegetal.fr



Le chevreuil est un représentant de la biodiversité sauvage, dans ce que l'on appelle la grande faune sédentaire de plaine.

chères, bords de champs) et toutes les espèces réalisant une partie, au moins, de leur cycle sur le territoire agricole. Ces espèces peuvent avoir un effet bénéfique (les auxiliaires tels que les syrphes), négatif (les ravageurs comme les pucerons) ou bien neutre.

La biodiversité apparaît à la fois comme une question de sémantique et d'objectifs. Un des enjeux consiste alors à se mettre d'accord sur les termes.

Ce dossier s'intéresse à la biodiversité des plaines agricoles, et plus particulièrement au petit gibier et à la faune fonctionnelle. Le petit gibier est à la base d'une activité cynégétique et la faune fonctionnelle rend des services à l'agriculture : amélioration de la

Vers une biodiversité « réglementaire »

La biodiversité prend ses marques dans les différentes sphères réglementaires.

À l'échelle européenne, il est déjà question de biodiversité dans les Directives Habitat et Oiseaux, les Bonnes Conditions Agro-Environnementales (BCAE) et quelques Mesures Agri-environnementales. Le bilan de santé de la PAC 2008 a accentué la priorité sur le développement durable en optant pour un transfert des aides du premier pilier vers le second.

En France, le Grenelle de l'Environnement a également ouvert la voie en proposant de mettre en place les trames « verte » et « bleue ». Ces dispositifs permettraient de créer des « corridors écologiques » dans lesquels les espèces terrestres et aquatiques peuvent se déplacer.

En parallèle, les instances publiques ont été renforcées avec la création de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (www.fondationbiodiversite.fr) et d'un Réseau Mixte Technologique « Biodiversité fonctionnelle » (<http://195.101.239.116/rmtbiodiv/moodle/>).

